

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Joly, 29 mars 1861

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (6)

Collation1 p. (52r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Joly, 29 mars 1861, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/41806>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[29 mars 1861](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Joly](#)

Lieu de destinationFlavigny-le-Grand (Guise, Aisne)

Description

Résumé Godin fait observer à Joly que les pièces en fonte que ses ouvriers ont rapportées ont selon lui été faites selon les usages et qu'il ne peut les prendre à son compte. Il lui adresse un exemplaire broché du mémoire sur le tracé du chemin de fer. Dans le post-scriptum, il lui annonce que la ville de Cambrai est acquise au tracé du chemin de fer par Guise et la vallée de l'Oise.

Mots-clés

[Chemins de fer](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Fonte](#)

Lieux cités [Cambrai \(Nord\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 14/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Guise le 29 mars 1868

40

Monsieur Joly fabricant

un de vos derniers rapporte au
fusin 26 piées de fonte sur lesquelles
il faut un tison au lieu du charbon
qui devra être porté et amené fait de
métal pur que je trouve mal que
l'on ait envie ainsi qu'en le fait
les piées que vous me renvoyez car
je pourrais ainsi faire faire moi-même
tout en réservant ces piées pour servir
vous dire que je suis en mesure de faire
juste de les prendre pour mon compte
sinon comme fonte brûle vos employés
veulent donner les instructions nécessaires
quand des modèles sont en contradiction
avec les usages

je profite de cette même occasion
pour enlever un exemplaire brûlé
de notre mémoire si vous voullez faire
donner aux feuilles que vous avez
emportées le même faire que vous pourrez
sur les retours de

meilleur agir sur mes bonnes volontés

P.S. la ville de Cambrai
elle gagne à notre bras qualche
appui de toutes les forces